

Accident d'exposition aux virus (AEV) professionnel

1/ Indication de traitement post exposition (TPE) ?



= URGENCIE < 4H - max 48 H

Risque < 48H et nature de l'exposition	Personne source VIH+ et CV VIH ≥ 30 cp/ml	Personne source VIH+ et CV VIH < 30 cp/ml	Personne source de statut VIH inconnu
Piqûre profonde avec aiguille creuse intra-vasculaire	TPE recommandé	pas de TPE	TPE recommandé
Coupure avec bistouri, piqûre avec aiguille IM ou SC, piqûre avec aiguille pleine, exposition cutanéo muqueuse > 15 min	TPE recommandé	pas de TPE	pas de TPE
Piqûre avec seringue abandonnée, crachats, morsure, griffure	pas de TPE	pas de TPE	pas de TPE



2/ si TPE recommandé = DELSTRIGO®

> remplir ordonnance type pour 7 jours

> délivrance via rétrocession pharmacie hospitalière



3/ prélèvement bilan bio initial avec ou sans TPE :

> sérologie VIH, VHB, VHC

> +/- β-HCG

> + créatinémie + ALAT si TPE

+ prélèvement PATIENT SOURCE

le bilan bio ne doit pas retarder la prise du TPE



4/ remplir le certificat médical d'AT : cerfa 11138



Suivi en médecine du travail

ou en CeGIDD si professionnel hors CHU